# L'AVEILLE DE LA N. ORLEANS.

DIMANCHE, LE 16, JOUR DU SEPTEMBRE.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN, 6 SEPTEMBRE.

## Les candidatures nationales.

LETTRE D'ACCEPTATION DE HORATIO SEYMOUR.

Au général G. W. Morgan et autres, membres du comité, &c.

Utica 5 août 1868.

MESSIEURS:—Lorsque à New York, le 11 juillet, en présence d'un vaste assemblage, vous m'avez offert, au nom de la Convention nationale démocratique, la nomination faite à l'unanimité de ma personne comme candidat de cette Convention pour les fonctions de Président des Etats-Unis, je déclarai que "je ne trouvais pas de termes convenables pour exprimer ma reconnaissance du bon vouloir et de la bienveillance que cette assemblée venait de me témoigner." Il n'avait ni renfermé ni aspect sombre l'horizon politique. Mon ambition était-ce que je ne puis faire maintenant—de prendre une part active à la grande tâche engagée pour la réhabilitation du gouvernement, et pour le rétablissement de la paix et de la prospérité dans le pays. Mais j'ai été entraîné par le courant irrésistible qui nous emporte vers un grand changement politique et je me trouve hors d'état d'y résister.

Vous m'avez remis une copie des résolutions exprimées par la Convention et qui indiquent la position qu'elle a prise sur les grandes questions agitées aujourd'hui sur le pays. Comme président de cette Convention, le témoin et le dépositaire de ces résolutions me sont familières : comme l'un des membres de la Convention, je suis en de cœur qu'elle lises. Elles sont conformes à ma manière de voir ; je les accepte comme guide dans la lutte où nous entrons, et je m'efforcerai, à l'avenir, de les mettre en pratique, lorsque j'aurai le rang et la place, dans un carrière politique et dans ma vie privée.

Je déclarai alors que je vous adresserai mon acceptation par une lettre, suivant l'usage accoutumé. Je ne vois, après réflexion, aucune raison pour changer ce spécifier les termes de l'approbation que j'ai donnée aux résolutions de la Convention. Elle n'ai pas plus 104 remplit la formalité de vous communiquer par écrit ce que j'avais exprimé publiquement, et je crois que le voulais voir quelle lumière les débats du Congrès pourraient jeter sur les intérêts du pays.

Les actes de cette assemblée, depuis l'ajournement de la Convention, indiquent qu'elle reconduite que, par un changement de pouvoir politique, le peuple a obtenu ce qu'il a droit de voir, un exposé clair et précis de ce qui a été fait de l'argent qu'on attire de lui depuis huit ans. Les hommes éclairés et honnêtes de tous les partis sont l'administration des finances, des fautes qu'on a pu y faire à redresser les droits des minorités. Il doit être prêt à soutenir le libre exercice de toute religion. Il doit désavouer les mesures qui porteraient atteinte à des droits parcimonieux ou domestiques ou à la religion du plus humble des citoyens de pays. Il doit maintenir, sans distinction de croyance ou de nationalité, tous les privilèges de la citoyenneté américaine. L'expérience de tout homme public qui a été fidèle à ces principes l'approuvera tout en l'engageant à remplir les devoirs qui incombent au Président à moins d'être prêt non seulement à se soumettre aux mensonges et aux abus des gens pervers, mais encore à propager la critique des gens honnêtes qui ne laissent égarer par les préjugés ou dans leurs interprétations. Cette position n'a pas d'attraits pour moi, qui puissent faire mon engagement quant à la politique future du pays. Le pays a besoin d'un gouvernement [illegible] un grand changement dans l'état politique. La masse de parti républicain est fidèle, plus modérée, plus juste qu'elles ne l'ont pendant l'agitation qui a régné durant toute la guerre civile et pendant toute la période qui a suivi.

Le parti démocratique, par des démonstrations récentes de son énergie et de son esprit conciliant, a donné à tous les partis de bonne volonté un exemple qu'ils ne peuvent manquer de suivre. Le sentiment public a marqué avec [illegible] avant, cet ostracisme n'aurait pas pu être dû que plus profond. Le sûr et l'énergie des hommes conservateurs, prenant la direction dans le désir d'opérer un changement de politique, et dans la pensée qu'elles peuvent atteindre le but [illegible]

Elles sont confirmées dans cette conviction par la coopération de cette grande assemblée d'hommes qui ont servi dans l'armée et dans la marine des Etats-Unis, et qui, [illegible] ayant élevé au Président le pouvoir dont il est investi par la loi suprême, et ont privé la Cour Suprême de sa juridiction, le droit d'arrêtage par writs de habeas corpus, le droit d'arrêtage par writs de habeas corpus, le droit d'arrêtage par writs de habeas corpus